



SM pour l'aménagement et la promotion du parc d'activités d'intérêt départemental de l'échangeur de Maresché (Siren : 257202093)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte fermé
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Beaumont-sur-Sarthe
Arrondissement	Mamers
Département	Sarthe
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	23/06/1997
Date d'effet	23/06/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. David CHOLLET

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	ZA Les Petites Forges
Numéro et libellé dans la voie	918 Rue des Petites Forges
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	72380 Joué l'Abbé
Téléphone	02 43 97 00 21
Fax	
Courriel	smpaid.maresche@orange.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	36 314
Densité moyenne	55,48

Périmètres

Nombre total de membres : 4

- Dont 4 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
72	CC de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé (200072718)	CC
72	CC Haute Sarthe Alpes Mancelles (200072700)	CC
72	CC Maine Coeur de Sarthe (200068963)	CC
72	CC Maine Saosnois (200072676)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, de politique de localisation et d'aménagement soutenant les activités commerciales destinées à accueillir toutes activités économiques intéressées par l'attractivité du site. Cela comprend l'acquisition et l'aménagement des terrains nécessaires à cette opération sur le territoire de la commune de Maresché. Le syndicat mixte pourra être chargé également de la construction des équipements généraux ou des structures qui s'avéreront nécessaires à la réalisation de l'objet social. Le syndicat mixte peut réaliser son objet notamment par voie d'exploitation directe ou par convention de mandat ou de concession avec une société d'économie mixte locale.
Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2024 - millésimée 2021)